

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

LES AMIS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT

AUTOMNE 2018 - N° 112

ÉDITORIAL

« Parmi les plus grands traîtres de l'histoire, on pourrait mentionner la météo. »

(Ilka Chase)

En effet, on se souviendra longtemps du 40^e anniversaire du Brevet pédestre du PNRFO animé et organisé par l'association des Amis du Parc.

Souvenez-vous le 18 mars dernier, la météo nous jouait son plus mauvais tour... inondations, verglas et neige... la totale, qui nous a contraints à annuler notre Brevet.

Dimanche 23 septembre : le premier jour de l'automne se termine en tempête. Heureusement, les éléments se sont déchaînés en fin d'après midi alors que nos 450 randonneurs étaient rentrés et à l'abri.

Il n'en fut pas de même pour notre Président, Christian Branle, qui a bravé les éléments pour venir clôturer ce Brevet.

Quant aux bénévoles, ils ont dû affronter des pluies diluviales et des vents en rafale au moment de ranger tout le matériel.

Malgré tout, ce Brevet fut une réussite et je tiens à remercier tous les acteurs : les maires des communes de Menil-Saint-Père, de la Ville-neuve au Chêne, de la Loge aux Chèvres, les bénévoles de la Maison du Parc, ceux de l'association des Amis du Parc et bien sûr tous nos fidèles randonneurs.

Les commentaires positifs qui nous ont été formulés, tant au niveau de l'organisation, du balisage et des circuits empruntés nous ont réconfortés et encouragés.

Désormais, nous nous tournons vers notre programme 2019.

Retenez déjà deux dates :

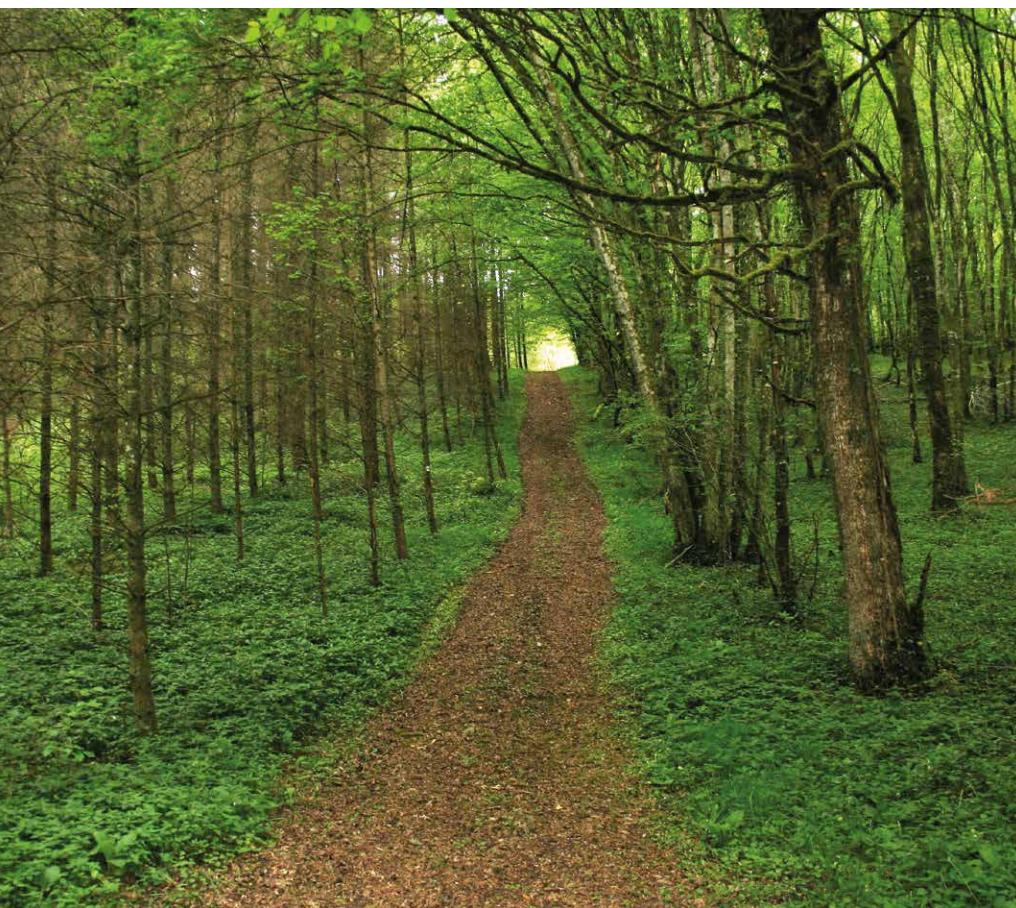
- le Dimanche 24 mars : Brevet pédestre du Parc à Vendeuvre-sur-Barse
- le Dimanche 22 septembre : Randonnée gourmande à Rouilly Sacey.

Le dernier trimestre 2018 sera encore très riche en animations :

- spectacle pour enfants
- trois après-midi théâtrales
- une conférence
- nos randonnées mensuelles
- visite d'entreprise

Nous vous attendons nombreux.

Marie-France Barret



SOMMAIRE

| | |
|--|--------|
| • Editorial | p. 1 |
| • ENVIRONNEMENT | |
| Le Renard roux..... | p. 2 |
| Europom à Troyes..... | p. 3 |
| • PATRIMOINE | |
| Le Canal de la Haute-Seine..... | p. 4-5 |
| • SAVEZ-VOUS QUE ? | |
| L'école de Rouilly-Sacey..... | p. 6 |
| • ON A FAIT ou ON VA FAIRE | |
| Randonnée du Bois de Pogain | |
| Marche pour la forêt | p. 7 |
| • ANIMATIONS | |
| Visite guidée, Atelier, Exposition et Conférence | |
| « Automne au théâtre » | |
| Randonnées | p. 8 |

LE RENARD ROUX

Le Renard roux, de son nom latin *Vulpes vulpes*, est l'une des deux espèces de canidés présentes dans l'Aube (avec le Loup, observé ponctuellement dans notre département).

La « mauvaise réputation »

Dans son « histoire naturelle » (XVIII^e siècle), Buffon le décrit ainsi : « le renard est fameux par ses ruses, et mérite en partie sa réputation, ce que le loup ne fait que par la force, il le fait par adresse, et réussit plus souvent ».

Le renard véhicule l'image d'un animal « rusé » et « voleur », tantôt mesquin dans la fameuse fable « Le Corbeau et le Renard », tantôt « chieur » dans le dessin animé « Dora l'exploratrice »... Pourtant, en voyageant un peu, nous pouvons lui trouver des pouvoirs surnaturels : au Japon, « kitsune » (l'esprit renard), serait doté d'une grande intelligence.



« Ma vie est monotone. Je chasse les poules, les hommes me chassent. Toutes les poules se ressemblent, et tous les hommes se ressemblent. Je m'ennuie donc un peu. Mais, si tu m'apprivoises, ma vie sera comme ensoleillée. [...] S'il te plaît... apprivoise-moi ! »
Le Petit Prince, Antoine de Saint-Exupéry

Dans le chamanisme, le renard est un « survivant » et un protecteur de la famille. Il est symbole d'habileté et d'adaptabilité.

De Goupil à Renard

C'est par le biais d'une œuvre littéraire du Moyen-âge, intitulée « Le Roman de Renart », que cet animal a changé de nom ! Le héros de ces récits animaliers était un goupil, dont le nom propre était « Renart ». Petit à petit, le terme « goupil » a été remplacé par « renard ».

Méchant renard ?

Depuis que la rage du renard a été éliminée en France métropolitaine (2001), les humains n'ont plus à se méfier du Goupil à ce sujet. Seules quelques précautions sont à prendre vis-à-vis de l'échinococcose¹ (ne pas manger de baies en dessous de 50 cm du sol, vermifuger régulièrement ses animaux domestiques...). En revanche, le renard est notre allié contre la maladie de Lyme. En particulier, notre goupil se nourrit de rongeurs sur lesquels vivent les tiques qui peuvent être infectées.

Un animal opportuniste

Le renard est un animal plutôt nocturne, présent dans tous les types de milieux : des forêts aux prairies, il passe même par les villes et villages.

Prédateur généraliste, le renard s'adapte aux ressources alimentaires disponibles. Lapin de garenne, mulots et campagnols

sont très appréciés par le goupil. Il se nourrit également de fruits, insectes, diverses proies ou charognes.

Le renard est connu pour sa technique du « mulotage » : repérant sa proie à l'ouïe, il saute ensuite à la verticale et tombe avec ses pattes avant sur sa victime.

Grand chasseur de micromammifères, le renard est très utile aux agriculteurs, lorsque les campagnols ravagent les champs. Sa présence, en tant que « régulateur », évite l'utilisation de produits toxiques (comme la bromadiolone) utilisés contre les micromammifères.

Notre renard pouvant s'attaquer aux poules, veillez tout de même à adapter votre poulailler pour éviter son intrusion et celles d'autres prédateurs. Vie domestique et vie sauvage pourront ainsi cohabiter !

Vie de famille et territoire

Le territoire du renard peut couvrir plusieurs centaines d'hectares, qu'il marque avec son urine et ses crottes (très odorantes).

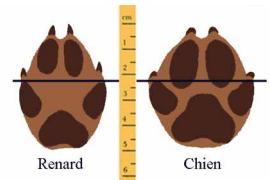
Le rut a lieu entre décembre et février et la femelle met bas en général 4 à 5 jeunes entre mars et mai. La mortalité des jeunes peut être forte (jusqu'à 80% de mortalité avant l'âge d'un an).

Au bout de quelques semaines, les jeunes sauront glapir et manger de la viande. Ils chercheront un territoire à l'automne.

Espèce chassable toute l'année en France (par tir, piège et déterrage), il est parfois victime de collisions routières, le renard vit en moyenne 2 à 5 ans.

Comment reconnaître les indices de présence du Renard ?

L'empreinte du renard peut être confondue avec celle d'un chien, mais elle est plus allongée et les marques de griffes sont étroites et pointues. Vous remarquerez aussi des différences au niveau des coussinets (voir schéma).



Son terrier peut être confondu avec celui du blaireau (il le partage d'ailleurs très souvent). Toutefois, le blaireau creuse le sol devant l'entrée et crée une « gouttière ». De plus, le blaireau apporte du foin, des feuilles sèches et des mousses pour l'intérieur, dont on peut trouver quelques restes devant l'entrée. Si le terrier dégage une forte odeur (« de renard »), pas de doute sur le fait que ce soit notre goupil qui l'occupe !

Claire Parise
Pour les Naturalistes de Champagne-Ardenne



Pour tout savoir sur le renard :

Conférence « Le Renard, et si on en parlait ? »

Vendredi 12 octobre à 20h, Maison de la Science à Sainte Savine



Troyes devient, l'espace d'un week-end, capitale européenne de la pomme et des terroirs. Quelle belle destinée pour une ville historique qui assure une défense active et constructive de son patrimoine. Une vision extensive de l'idée de patrimoine a pris corps chez nombre d'élus et de citoyens dans

Vendredi 19 octobre à 19h au Centre sportif de l'Aube² ; Marc-André Selosse (spécialiste des mycorhizes) nous présentera les symbioses que les végétaux développent avec les bactéries et les champignons.

| | SAMEDI 27 OCTOBRE | DIMANCHE 28 OCTOBRE |
|--------------|--|---|
| 14h | Claude SCRIBE Variétés, variétés anciennes, variétés locales ou autres. | Matthieu MICOULAUT <i>La pomme en Pays d'Othe.</i> |
| 15h15 | Jean LEFEVRE Charles BALLET, un génie de l'horticulture. | Bernard VAUTHIER <i>Fruits témoins du Moyen-âge en Suisse romande et ailleurs.</i> |
| 16h30 | Denis-Jacques CHEVALIER <i>Le mystère de la greffe.</i> | Roland FAYNOT <i>La chouette des pommiers.</i> |

les départements de la Région Grand-Est, qui prend en compte la biodiversité comme composante essentielle du futur de l'humanité.

Ainsi, sont nées un peu partout des poches de résistance face au rouleau compresseur de l'urbanisation, qui, associée à la pression des multinationales de l'agro-alimentaire et de la distribution, entraîne défrichages et disparition d'un patrimoine végétal unique. C'est l'enjeu, bien compris de nos Croqueurs bénévoles passionnés, qui les pousse à transmettre auprès d'un vaste public de jeunes et d'adultes les gestes d'un savoir-faire paysan.

L'exposition européenne de fruits Europom renouvelle une initiative déjà vécue avec succès à Troyes en 2003. Elle ne pourrait se faire sans les soutiens institutionnels de la ville de Troyes, de Troyes Champagne Métropole, du département et de la région Grand-Est. De nombreux autres partenaires sont à nos côtés, mais ce sont surtout les bénévoles qu'il nous faut vanter car sans eux rien de tel n'est possible.

Rendez-vous les 27 et 28 octobre 2018 au Cube-Troyes-Champagne-Expo, nous vous y attendons.

En venant au Parc des Expositions, vous pourrez VOIR, SENTIR, GOUTER, ECOUTER, TOUCHER, ACHETER, voilà ce qu'Europom vous propose le temps d'un week-end autour des pommes, et autres fruits et dérivés fruités. Vous pourrez aussi vous initier à la taille, la greffe ainsi qu'à la formation des arbres en espaliers au verger miniature. De nombreuses autres découvertes pour petits et grands vous attendent : dégustation de jus de pomme coulant au presseoir, le fromage de Chaource, les emmancheurs d'outils, le miel et les abeilles, etc.

HORAIRES :

Samedi 10h - 19h ; Dimanche 10h - 18h.

Inauguration : samedi à 10h45.

LES CONFERENCES AVANT ET PENDANT EUROPOM

2 conférences en avant-première sur la biodiversité ; Mercredi 10 octobre à 19h à l'UTT¹ ; Bernard Chevassus-au-Louis nous proposera 5 scénarios « sans regrets » face au changement climatique.

Les libraires seront présents avec les ouvrages des conférenciers. Samedi soir, vous pourrez selon les places disponibles, vous restaurer en toute convivialité et vivre une soirée de gala avec musique et chants animée par Fabien Packo et son trio.

Contact : Roland Faynot

roland.faynot@wanadoo.fr ou 07.80.45.54.86

LA CUVEE CHAMPAGNE EUROPOM 2018

Une cuvée spéciale Europom avec capsule des Croqueurs a été conçue par la maison Roussiau notre partenaire de Neuville-sur-Seine (10250). Le carton de 6 bouteilles est au prix de 84 euros ; disponible à Europom. À commander dès maintenant au 03.25.38.24.33 ou roussiau.emmanuel@orange.fr

Infos pratiques :

Entrée gratuite, vaste parking. Petite restauration du Croqueur. Affûtage possible auprès de la coutelière.

Pour la détermination de pommes, apporter 5 ou 6 fruits.

Les emmancheurs d'outils pourront restaurer vos outils à prix coûtant.

Tél. : 03.25.49.90.74 / courriel : lescroqueurs10@orange.fr

Plus d'infos sur le site web : croqueurs-national.fr

UN CAHIER SPECIAL EUROPOM

Afin de financer l'exposition Europom, nous avons réalisé un cahier de 80 pages contenant articles à caractères pédagogique, technique et historique ainsi qu'un 4 pages enfants (sommaire ci-joint). Nos partenaires y ont leur espace publicitaire.

Le cahier est vendu au prix de 3 euros (onze à la dizaine) à Troyes magasin Au point du jour 5, rue Urbain IV.

Par courrier (frais de port en sus), commande à adresser :

lescroqueurs10@orange.fr

Association Les Croqueurs de pommes
12 rue Victor Berthelot - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

LE CANAL de la

Gérard, Claude, Alain ont accueilli samedi 8 Septembre 2018, une trentaine d'adhérents des « Amis du Parc » pour un « voyage »

Découvrons son histoire.

2 Avril 1805, Napoléon I^{er} séjourne à Troyes. Le 3, il remonte la Seine jusqu'à Saint-Julien et fait une déclaration qui fonde la construction du canal.

L'empereur a tranché sur plusieurs points dont certains vont très rapidement poser problème.

Deux itinéraires à travers la capitale de la Champagne s'affrontent. Le premier, proposé par l'ingénieur chargé du dossier consiste à contourner la ville : celui-ci arrive à hauteur de la Porte Saint Jacques (rue Kléber actuelle), suit les remparts jusqu'au déversoir du gouffre (piscine Lucien Zins) ; le second passe par le centre-ville. Napoléon choisit la seconde solution, le futur canal va suivre le tracé du ru Cordé.

L'empereur déclare
« je veux qu'avant six ans les coches
et les bateaux puissent descendre
et remonter depuis Paris
jusqu'à Bar-sur-Seine »

Se pose également le problème des matériaux, des écluses en bois sont prévues à cause de l'éloignement des carrières. Celles-ci ont une durée de vie de vingt ans. Il décide également qu'un port soit établi, place du Préau, et qu'une halle soit construite place de la libération. Ce bâtiment est réalisé par l'architecte Pierre Gauthier en 1840 et démolie en 1896.

Napoléon accorde un prêt de 200 000 francs pour financer le commencement des travaux. Les premiers coups de pioche sont donnés en 1808 par 1 500 Espagnols, prisonniers des guerres napoléoniennes. 34 maisons et des jardins ont été expropriés.

Les invasions de 1814 entraînent l'arrêt des travaux alors que la quasi-totalité des terrassements entre Troyes et Marcilly-sur-Seine sont réalisés. Ils seront interrompus jusqu'en 1840. En 1815, une tentative de reprise échouera par manque de moyens financiers. La reprise des travaux a lieu le 8 Septembre 1840 sous le règne de Louis-Philippe qui ouvrira les crédits nécessaires pour l'achèvement des travaux entre Troyes et Marcilly-sur-Seine. A ce moment là, rien n'est prévu entre Troyes et Bar-sur-Seine.

Le projet global comprend les biefs, les écluses, les maisons des éclusiers, les gares fluviales et les ponts.

En 1845, suite à une demande du préfet de l'Aube, le Ministre des travaux publics autorise des études et ouvre un crédit de 5 000 francs en vue de la réalisation de la jonction canal de la Haute-Seine avec le canal de Bourgogne.

Le tout est achevé en 1846 et la section de Troyes à Marcilly ouverte à la navigation en 1851.

En 1882, les travaux sont définitivement abandonnés, le tronçon ne tient pas l'eau d'où le nom bien connu de « canal sans eau ». C'est la fin du rêve de liaison entre le canal de la Haute-Seine et le canal de Bourgogne.

Désaffecté à partir de 1930, il est définitivement déclassé des voies navigables françaises en 1957.

La longueur entre Marcilly et Troyes est de 44 km, la largeur de 14,50 m, son tirant d'eau de 1,70 m, la dénivellation de 38 m



Départ du circuit à Troyes

est franchie par 15 écluses, 22 ponts dont 3 ponts tournants construits à Troyes. 4 prises d'eau alimentent le canal. 8 ports ou gares desservent les villages entre Troyes et Marcilly.

Le canal de

Haute-Seine est prolongé par la dérivation de Bernières ou « de Ravois » de 32 km de Conflans à Nogent-sur-Seine.

23 000 000 de francs ont été nécessaires dont 5,6 millions dépensés en pure perte entre Troyes et Bar-sur-Seine.

Dès son inauguration, cet ouvrage était condamné. En 1848, la ligne de chemin de fer de Troyes à Montereau est inaugurée et en 1858, le tracé direct par Nangis est ouvert.

L'Etat (les ministres) va également choisir les normes « Freycinet » excluant de ce fait l'intégration du canal au réseau fluvial français. Si au début le tonnage de marchandises transportées est important, en 1898, il est sur le canal de 26 000 tonnes, alors que le chemin de fer en transporte 471 000 tonnes. La « bagarre » était inutile, nous connaissions par avance le vainqueur. A noter que les matériaux nécessaires (rails, traverses) à la construction de la voie de Troyes à Montereau sont acheminés par des péniches !

A Troyes de nombreuses manifestations se déroulent sur le plan d'eau, avenue Chomedey-de-Maisonieu actuelle, régates, concours de pêche...

Parfois, 1500 concurrents se présentent à ces concours de pêche, 15 000 spectateurs sont présents sur ce magnifique plan d'eau ombragé par un alignement de platanes centenaires. Des compétitions de natation ont également lieu.

Malheureusement, ces platanes sont abattus pour faire du bois de chauffage pendant la seconde guerre mondiale. Puis ce magnifique décor bucolique est transformé en « autoroute urbaine à l'époque du « tout automobile », époque où les dirigeants de la ville estiment que la population de l'agglomération allait atteindre... 300 000 habitants en l'an 2000 !!!! Nous sommes en 1968, le textile connaît ses dernières heures de gloire.

Dès son inauguration, le sort du canal est scellé, mais les dégâts historiques sont irréversibles. Place du Préau, le Palais des Comtes de Champagne (première demeure seigneuriale civile en France) est détruit pour créer le port au bois. Les pierres du palais servirent à la construction des écluses !!!!

L'histoire de la péniche « Réséda » boulevard Jules-Guesde, à hauteur de la patinoire actuelle est très vite connue des Troyens pour la pestilence des odeurs que cette dernière dégage.

Quand on vide une fosse, tout le quartier est « parfumé », les citernes sont ensuite déversées dans la « Réséda ». Une fois la dernière pleine, son contenu malodorant est livré pour épandage. La péniche reste en service jusqu'à la fin de la construction du réseau de tout à l'égout dans la ville.

HAUTE-SEINE

sur le canal de la Haute-Seine, de sa traversée dans l'agglomération troyenne à Marcilly-sur-Seine où il rejoint la Seine.

Passant devant la maison du préposé au pont tournant, l'ancienne gendarmerie, le cirque devenu théâtre de champagne, les participants rejoignent, Boulevard Danton, le car qui passe par l'Avenue Chomedey de Maison neuve, et ensuite à l'emplacement de l'ancien Pont Vert.

Le canal quitte la « partie urbaine » de son parcours. Le premier ouvrage situé à la limite de Troyes et la Chapelle-Saint-Luc est le pont de Châlons construit en 1873 avec la réalisation de la ligne de Sens à Châlons. Arrivés à Barberey, nous empruntons la vélovoie pour nous



Les participants sur le pont canal de Barberey

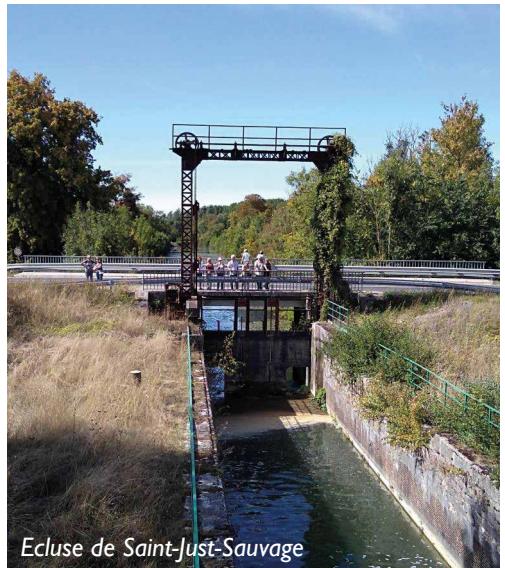
rendre au pont canal. Le canal de Haute-Seine franchit la Seine et ses affluents au moyen de quatre ponts-canaux. Le plus important est le pont canal de la Seine à Barberey. Ce remarquable ouvrage d'art en fonte d'une longueur de 49 m reposant sur 4 piles en maçonnerie est protégé au titre des Monuments historiques depuis 1983.

L'arrêt suivant est à l'écluse n°8 de Rilly-Sainte-Syre. Cette écluse encore complète avec sa maison de l'éclusier et ses installations ne sont plus en service.

Nous prenons maintenant la direction de Méry-sur-Seine pour un arrêt au port resté en activité jusqu'en 1965 en raison de la mise au gabarit Freycinet des écluses de Marcilly-sur-Seine, Saint-Just et Méry. De 1943 à 1965, le transport des betteraves à la sucrerie de Bray-sur-Seine est son activité principale.

A Saint-Just-Sauvage on remarque les 2 écluses à guillotine. Notre périple prend fin à Pont-sur-Seine. Un pont tournant est établi en 1856. Une passerelle pour piétons est construite. Trop

étroit pour le passage des charrettes et des engins agricoles, ce pont est remplacé par un pont levé en 1902 qui sera bombardé en 1944. Rénové en 2007 pour le trafic des poids lourds, c'est un des rares ponts levés qui existent encore en France.



Écluse de Saint-Just-Sauvage

L'exploitation du canal est gérée par la Compagnie générale de navigation Havre-Paris-Lyon-Marseille (HPLM) créée en 1855 dont le siège social est à Nancy. Elle propose 2 allers - retours de transport des marchandises (produits agricoles, bois, tourbe, matériaux de construction, machines et produits manufacturés) entre Troyes et Paris, une halle de déchargement est située à proximité du bassin de la préfecture. Un bureau d'octroi à Troyes perçoit les droits sur toutes les marchandises amenées au port. Les chevaux sont hébergés dans des écuries au Petit Louvre.

Depuis le chemin de halage, les péniches appelées aussi flûtes sont tirées par des hommes, des ânes, des mulots, ensuite par des chevaux et enfin par des tracteurs. Un règlement pour la police de navigation fait l'objet d'un arrêté du Préfet en date du 28 février 1846 qui classe les bateaux en fonction des modes de traction : des hommes, des mules ou chevaux, des engins mécaniques.

Jusqu'en 1820, le flottage des bois se fait sur la Seine. Le port aux bois (ou aux brêles) à Troyes se situe de 1846 à 1857 place du Préau et ensuite au Vouldy. Les morceaux de bois sont assemblés côté à côté par des liens de noisetiers réalisant des « coupons » radeaux dont les dimensions permettent le passage des écluses. Ces brêles, placées l'une derrière l'autre, constituent un convoi guidé par un « chef brelleur », un pilote et deux mariniers. Une petite cabane (loge) installée sur une des brêles abrite le matériel et les provisions du voyage qui dure entre 20 et 26 jours. Le retour se fait à pied par le sentier des mariniers qui passe par Nogent-sur-Seine.

Le trajet d'une péniche de Troyes à Paris s'effectue en 4/5 jours, la remontée en 7 jours. Le batelier est au gouvernail tandis que l'embarcation est halée depuis la berge par des hommes ou des femmes (voire des enfants) ou des chevaux. 20 à 25 jours sont nécessaires pour convoyer par des « brelleurs » un train de bois jusqu'à la capitale.

Le déclin du canal est dû à l'essor du chemin de fer, son envasement, la mise au gabarit Freycinet des écluses uniquement de Marcilly et Méry-sur-Seine.



Pont levé de Pont-sur-Seine

Claude Emery
Gérard Schild
Alain Chenet

L'ÉCOLE DE ROUILLY-SACEY

Le recteur d'école avant la Révolution

Dès le début du XVII^e siècle, de nombreuses écoles sont créées dans les campagnes, souvent dirigées par le curé mais leur répartition est très inégale sur tout le territoire. C'est seulement en 1724, qu'un édit royal rend obligatoire l'école élémentaire pour tous les enfants, bien que souvent, seuls les enfants des familles qui peuvent payer y sont admis. Quant à l'instruction des filles, elle restera très limitée. Fénelon dans « l'Éducation des filles (1687) » écrivait : « Il ne faut pas qu'elles soient savantes, le désir de savoir les rend inutiles et pleines de manières. Il suffit qu'elles sachent tenir leur maison et obéir à leurs maris sans raisonner... »

À partir de 1750, la classe était dispensée par un maître d'école dans une pièce qui le plus souvent était son logement.

Le maître d'école-recteur percevait un traitement qui dépendait du nombre et de l'âge de ses élèves. Mais en dehors de sa rétribution scolaire, il était payé pour assister aux services religieux et pour remplir les fonctions de chanteur et de sonneur (quelquefois même pour balayer l'église chaque samedi !). Ses fonctions et ses émoluments étaient réglés par un traité en règle avec les habitants qui montraient leur attachement à l'instruction des enfants.

Chaque laboureur lui paiera par an, 30 sous, chaque manouvrier, 20 sous, et chaque veuve, 10 sous. Il recevra pour son assistance aux mariages, 15 sous, aux enterrements d'adultes, 15 sous et d'enfants, 5 sous et aux messes chantées, 5 sous.

Pour l'école, il lui sera réglé par mois, 4 sous par les élèves qui commencent l'alphabet, 5 sous par ceux qui liront le latin, 6 sous par ceux qui liront latin et français et 8 sous par ceux qui apprendront à lire ».

Le bail précisait : « Le recteur sera, (comme le clergé et la noblesse), exempt de taille (impôt annuel sur la richesse du foyer), capitations (impôt par tête, équivalent 1/11e pour les taillables) et travaux imposés par la communauté.

Voici un acte daté du 6 novembre 1751, passé par devant Claude Bouvin, juge maïeur, assisté de son greffier, avec les habitants de la paroisse de Rouilly, au nombre de trente, et de leur curé, M. Girardin. Le bail de neuf ans passé avec Jean Drié, ancien recteur de l'école de Sacey, allant expirer, les habitants demandaient son renouvellement pour l'école de Rouilly.

Les conditions posées et acceptées sont les mêmes que précédemment, à savoir :

« Le recteur devra :

- accompagner le curé dans toutes les fonctions de son saint ministère ;
- sonner l'angélus, les vêpres la veille des fêtes et dimanches ;
- carillonner et sonner les nuées le plus exactement que faire se pourra ;
- et faire l'école depuis la Toussaint jusqu'à Pâques (cinq mois) ».



Cette fréquentation scolaire très courte, non obligatoire, souvent uniquement le matin, se justifiait. Les enfants secondaient les parents dans l'exercice de leur profession qu'il s'agisse de paysans, de commerçants ou d'artisans. Ils ne fréquentaient donc l'école que lorsque les travaux auxquels ils étaient astreints leur laissaient du temps de libre.

En outre, ils entraient à l'école à partir de 5 ans et pouvaient y rester jusqu'à 12 ans. Mais en général, à partir de 10 ans, ils commençaient à apprendre un métier.

Au programme de lecture en français et en latin et de calcul, on ajoute l'enseignement de la religion catholique.

Pour apprendre à lire aux jeunes élèves, le maître leur montrait les lettres de l'alphabet sur un livre (un abécédaire) ou un panneau. Dès que les enfants les avaient mémorisées, ils s'entraînaient à les assembler pour former des syllabes. Le stade suivant était le déchiffrage de petits textes, puis la lecture courante et enfin les leçons de calcul.

Seule une infime partie des élèves avait accès à l'écriture. Ce traité resta en vigueur jusqu'en 1789.

L'instituteur au XIX^e siècle

En 1805, les enfants de Rouilly-Sacey vont à l'école dans la chambre de la maison presbytérale que le desservant logé à Mesnil-Sellières, abandonne à l'instituteur avec le reste du logement. Précisons que le traitement fixe alloué à l'instituteur ne commença à être inscrit au budget communal qu'en 1826.

Ce n'est que plus tard que l'enseignement primaire va effectivement s'ouvrir, notamment en 1833 avec la loi Guizot, imposant l'entretien d'une école primaire par commune. Ainsi en 1848, une vraie maison d'école fut construite à Rouilly et les anciens se souviennent en avoir franchi la porte jusqu'en 1955, date où elle fut reconvertise en mairie et logement de l'instituteur. Puis en 1881-82, les lois de Jules Ferry (école gratuite, laïque et obligatoire) ont entériné le mouvement de scolarisation de masse déjà commencé. La véritable plus-value de ces textes porte sur la scolarisation des filles et des enfants des campagnes que les parents sont obligés d'envoyer à l'école alors qu'ils préféraient les voir participer aux tâches ménagères et aux travaux des champs. Ces hommes de conviction qui ont mené un programme éducatif ambitieux ont permis l'instauration dans toute la nation d'un enseignement primaire de qualité et la disparition progressive de l'analphabétisme.

Didier Framery



L'école, bâtie en 1848, a accueilli les élèves jusqu'en 1955. Elle a été démolie en 1982 à l'occasion de la construction du complexe « école maternelle, mairie et salle polyvalente ».

RANDONNÉE DU BOIS DE POGAIN

En ce matin du 15 août, il règne, dès 9 heures, une joyeuse effervescence à proximité de la salle polyvalente de La-Villeneuve-au-Chêne. Apparemment, tous ces gens sont heureux de se retrouver dans la fraîcheur matinale, après des journées de canicule, pour effectuer une randonnée de 12 km. André nous précise le thème de cette sortie : les étangs. Les 77 randonneurs partent sur la route en direction de Champ-sur-Barse. En bordure de « l'étang de la Ville », nous faisons une pause pour observer et comprendre le rôle des vannes qui assurent le niveau ou la vidange de l'étang dans un ru qui passe sous la route et rejoint la rivière Barse. Cet étang communique au nord avec « l'étang de Fort en Paille ». Après Champ-sur-Barse, nous nous dirigeons vers La-Loge-aux-Chèvres par les chemins « Voie de la Marque », « Chemin de la belle épine », « Chemin des Forges » - les chemins aussi ont un nom. Nous traversons le joli village de La-Loge-aux-Chèvres puis empruntons le GR 654 Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en direction de La-Villeneuve-au-Chêne. Nous sommes maintenant dans un paysage de prairies où paissent de magnifiques vaches charolaises accompagnées de leur petit sous l'œil vigilant du taureau. Nous passons entre « l'étang de la Renouillière » en partie couvert de nénuphars, et « l'étang du Parc aux Pourceaux » qui communique au sud avec « l'étang de Fort en Paille ».



Notre joyeuse troupe s'étire maintenant sur plus d'un kilomètre. Les premiers arrivés, comme les derniers, se retrouvent autour de la sangria bien fraîche. On installe les tables à l'ombre des tilleuls pour le pique-nique. Chacun sort sa spécialité, faite maison avec les légumes et les fruits du jardin. On partage les plats, les boissons ; on échange les recettes.

C'est aussi ça, la rando ! Alors à bientôt, sur les chemins, pour d'autres aventures...

Guy Labille

LA MARCHE POUR LA FORÊT

On adore se promener en forêt. C'est notre amie !



Mais elle est aujourd'hui menacée par les décisions de la direction de l'Office National des Forêts (ONF) et du Ministère de l'Agriculture. Ces décisions conduisent à privatiser la gestion des forêts publiques, à réduire leur protection et l'accueil des citoyens, à transformer ces forêts en usines à bois, à les mettre au seul service des lobbies financiers.

C'est pourquoi les personnels de l'ONF, regroupés en intersyndicale, ont décidé d'alerter l'ensemble des citoyens en organisant une Marche pour la Forêt. Sachons imposer ensemble le débat démocratique. Venez marcher, débattre et partager. Venez défendre votre patrimoine face aux pouvoirs publics !

Chaque citoyen est concerné et peut agir utilement pour qu'à l'avenir, la forêt continue :

- de protéger notre eau, notre climat, nos paysages et la biodiversité
- de nous protéger contre les risques naturels
- de nous accueillir gratuitement tous les jours
- d'approvisionner la filière bois et ses 400 000 emplois

Cette Marche se déroulera pendant les mois de Septembre et Octobre 2018. Quatre parcours sont proposés : Strasbourg-Tronçais, Mulhouse-Tronçais, Perpignan-Tronçais et Valence-Tronçais. Ils sont composés d'étapes journalières de 15 à 20 km pour rejoindre l'emblématique forêt domaniale de Tronçais (Allier). C'est dans cette forêt que les principes de la gestion durable ont commencé à être mis en œuvre par les forestiers publics... Il y a trois cent cinquante ans !

Le parcours Strasbourg-Tronçais traverse le département de l'Aube en 5 étapes :

- Longchamp-sur-Aujon - Cunfin, le 6 octobre.
- Cunfin - Mussy-sur-Seine, le 7 octobre.
- Mussy-sur-Seine - Bagneux-la-Fosse, le 8 octobre.
- Bagneux-la-Fosse - Etourvy, le 9 octobre.
- Etourvy - Tonnerre, le 10 octobre.

Les départs ont lieu à 9h00 à la mairie de chaque village. Les marcheurs doivent prévoir leur repas du midi, tirés du sac, et le soir, un repas commun est proposé au tarif de 10 € par personne (sur réservation). Les marcheurs sont ramenés au point de départ de l'étape à l'issue de celle-ci. Soirée à thème dans chaque village : débats, projection de film, intervention de naturalistes...

L'arrivée commune aux 4 parcours se fera le 24 octobre à Tronçais. Un grand rassemblement aura lieu le 25.

L'association des Amis du Parc envisage de participer à l'étape de Longchamp-sur-Aujon à Cunfin, 20 km. L'Aube, aussi, compte de plus en plus de barrières et de clôtures qui interdisent l'accès à la forêt (voir photos). Contactez-nous pour inscription, ou sur le site : <https://marche-pour-la-foret.webnode.fr>

« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent faire, sans rien faire » Albert Einstein.

Guy Labille

ANIMATIONS

Visite guidée, Atelier, Exposition et Conférence

sur inscription, tarifs sur demande

Samedi 6 octobre

Atelier « création d'un carreau de terre émaillé »
avec l'association Identité Terre
RDV à 9h30 devant l'église de Géraudot
SUR INSCRIPTION
(8 euros pour les adhérents et 8 euros pour les non adhérents)

Vendredi 26 octobre

Visite commentée de l'entreprise Veka
RDV à 9h00
au n°13 de la zone industrielle de Bellevue
à Vendevre-sur-Barse
SUR INSCRIPTION
(gratuit pour les adhérents et 3 euros pour les non adhérents)

Samedi 8 et dimanche 9 décembre

Conférence et exposition de maquettes ferroviaires animées
« De gare en gare, de Sens à Châlons en passant par Troyes »
par Claude Emery et l'ADMA et l'ARPA
Conférence : à 18h30 le samedi et à 14h30 le dimanche
Exposition : de 14h à 18h le samedi
et de 10h à 18h le dimanche
RDV à la salle des fêtes de Montiéramey
2 euros pour les adultes et gratuit pour les enfants jusque 12 ans

Autre événement

Dimanche 14 octobre 2018

LA POMME EN FETE

Dominique et Sandra vous accueillent dans leur grange au n°47 rue du 28 août 1944 (rue principale) à Mesnil-Saint-Père
Vente de pommes, de jus de pommes labellisés « Parc » et confitures

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC :
JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2018

Nom : Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :
Code postal : Localité :
Téléphone : E-mail :

Adhésion individuelle + Escarboûcle : 22 € Adhésion famille + Escarboûcle : 30 €
 Abonnement Escarboûcle seul : 15 € Membre bienfaiteur + Escarboûcle : au-delà

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES ADHÉSIONS FAMILLES

Noms et prénoms des autres membres de la famille :
.....

60 % des dons sont déductibles de votre imposition

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"
et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES
Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : www.amis-parc-foret-orient.fr

Animations culturelles « Automne au théâtre »

(8 euros / gratuit pour les enfants jusque 12 ans)

Dimanche 4 novembre

Spectacle pour enfants (à partir de 4 ans)
« Banche-Neige et compagnie » par Come I'Envie
RDV à 15h30 au Théâtre de la Forêt d'Orient
à Vendevre-sur-Barse.
Entrée libre (gratuit pour les enfants
et dans la limite de 2 adultes accompagnant)

Dimanche 25 novembre

Après-midi théâtrale « Ca peut pas être pire » (comédie)
par Les Passeurs de Jeu
RDV à 15h00 à la salle polyvalente de Bouranton

Dimanche 2 décembre

Après-midi théâtrale « les héritiers » (comédie)
par Les Marcignols
RDV à 15h00 à la salle polyvalente de Radonvilliers

Dimanche 16 décembre

Après-midi théâtrale, « Première à Broadway » (comédie)
par la troupe Guilleminelé
RDV à 15h00 à la salle polyvalente de Piney

Randonnées

3 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents

Samedi 13 octobre : Randonnée « plateau de Blu »
RDV à 14h00 sur le parking du plateau de Blu
au dessus du village de Noé-les-Mallets

Samedi 17 novembre : Randonnée « pépinières et GR »
RDV à 13h30 devant la mairie de Précy-Saint-Martin

Samedi 8 décembre : Randonnée « le Val Pitoit »
RDV à 13h30 devant la mairie de Dolancourt

L'ESCARBOUCLE.

Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Ghislaine Simonnot

Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, E. Bureau, M. Petit, MP Framery, MF Barret, JP Voulminot, G. Labille, A. Thiennot, G. Schild, K. Lardaux.

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO

Décembre 2014 - ISNN 0999-4998

Mise en page et impression : Imprimerie PATON (Saint André les Vergers - 03 25 78 34 49)

Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est

interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005 - Marque déposée.

